

bruxelles@homeland.immo
 +32 2 771 01 95

 N° compte 41000045
 Date 02/05/2024
 Référence 18011256

 Managimm srl
 Numéro d'entreprise : 0824.013.713
 IPI 800.040, Belgique
 Autorité de surveillance : IPI (rue du Luxembourg 16 B à 1000 Bruxelles)

Copropriété n° 65420
 ACP 1090 SUNNY CORNER
 Boulevard de Smet de Naeyer 454-456
 Rue Duysburgh 31-33
 1090 JETTE


Numéro BCE : 0850.222.420

Connectez-vous à votre espace personnel	
Accès	https://extranet.homeland.immo
Votre identifiant	[REDACTED]

Page 1 / 1

Lots
AA1/G07 (Appartement)

Nature de l'appel	Lots	Montant à répartir	Votre quote-part	Répartition	Locatif
Budget du 01/05/2024 au 31/07/2024					
APPEL DE FONDS DU 01/05/24 AU 31/07/24					
Charges générales	AA1/G07	28 750,00	1 175,88	409 / 10000	
Fonds de réserve					
Charges générales	AA1/G07	1 437,50	58,79	409 / 10000	
	Montant antérieur		Total appels	Total quote-part	Total à payer
	-783,90		30 187,50	1 234,67	450,77

Observation

Date	Libellés	A votre débit	A votre crédit
	Montant antérieur	4 933,09	
06/02/24	[REDACTED]		2 500,00
06/02/24	[REDACTED]		391,95
05/03/24	[REDACTED]		391,95
12/03/24	[REDACTED]		2 041,14
05/04/24	[REDACTED]		391,95

"A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante."

 Règlement par virement :
 IBAN

 BIC
 KREDBEBB

65420 ACP 1090 SUNNY CORNER - 41000045


 Montant à payer
450,77 €

 ACP 1090 SUNNY CORNER
 chez HOMELAND
 Rue de Bretagne 24
 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Référence à rappeler lors du paiement : 146642080

